

Modification du statut de l'école Cardinal-Roy

SOLUTION ADOPTÉE : UN SECTEUR RÉGULIER PLUS ATTRACTIF ET LE RÉAMÉNAGEMENT DE LOCAUX PROPOSÉ DANS UN BÂTIMENT ADJACENT

Québec, le 11 décembre 2018 – Après un processus de consultation échelonné sur plusieurs semaines, le conseil des commissaires qui était réuni ce soir en séance extraordinaire a décidé de renoncer à l'intention de modifier le statut de l'école Cardinal-Roy aux fins d'un projet particulier Sports-Arts-Études et demandé au conseil d'établissement de revoir l'offre au secteur régulier dans son prochain projet éducatif 2019-2022. Quant aux espaces manquants, la commission scolaire propose d'utiliser temporairement des locaux d'un bâtiment adjacent à l'école.

À la suite des consultations et de l'analyse des mémoires déposés, la commission scolaire fait les constats suivants :

- La population du secteur tient à une offre variée au sein de l'école ;
- On reconnaît la valeur du programme Sports-Arts-Études. Le développement pourra se faire à l'avantage des élèves qui le fréquentent et des partenaires, mais sans compromettre les autres secteurs ;
- On demande une offre plus attrayante au secteur régulier ;
- L'espace dévolu à l'école est limité et compromet son développement, tous secteurs confondus.

Le conseil des commissaires demande à revoir l'offre pour le secteur régulier

Considérant les différents constats, le conseil des commissaires demande donc au conseil d'établissement de l'école Cardinal-Roy de préparer son projet éducatif 2019-2022 en ayant notamment à l'esprit de rendre plus attractive l'offre proposée aux élèves du premier cycle du secteur régulier. Par ailleurs, le conseil d'établissement est aussi invité à réexaminer l'horaire de l'école afin de l'optimiser, si cela s'avère encore possible.

Des solutions astucieuses proposées pour pallier au manque d'espace

Dès 2019-2020, des locaux supplémentaires seront rendus disponibles à l'école Cardinal-Roy pour la soutenir dans son développement. Ces locaux seront prêtés par l'École hôtelière de la Capitale ou mis en place grâce à des unités mobiles temporaires. À plus long terme, et ce dès 2020-2021, la commission scolaire projette de convertir l'amphithéâtre du CFP Wilbrod-Bherer afin d'y aménager une quinzaine de locaux accessibles par l'intérieur.

Le conseil des commissaires choisit une solution qui rassemble

« Je tiens à remercier ceux et celles qui ont contribué à la réflexion de cette consultation. Ce dossier illustre de façon éloquente comment les avis et opinions des gens peuvent nous amener, comme organisation, à aller plus loin et à trouver des solutions à des problèmes complexes. L'ouverture d'esprit des élus et l'écoute des besoins exprimés ont permis au conseil des commissaires d'arbitrer ce dossier qui a un impact sur bon nombre d'élèves en plus de proposer une solution rassembleuse. Les parents du quartier nous ont dit tenir à leur école et particulièrement à l'offre mixte dont elle dispose. À eux, maintenant, d'y inscrire leur enfant en nombre suffisant pour maintenir une offre intéressante et même améliorée », a conclu Mme Manon Robitaille, présidente de la commission scolaire.

- 30 -

Source :

Marie-Elaine Dion

Téléphone 418 686-4040, poste 2105

Secrétariat général et direction de l'information et des communications